



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Civique

Equipe Académique Valeurs de la République

Affaire suivie par :

Pascal CABARET

Délégué Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne

Référent académique Égalité filles-garçons

Tél : 05 36 25 82 03 / 06 25 23 88 93

Mél : pascal.cabaret@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 07 juin 2021

Pascal CABARET
Délégué Académique à la Vie Lycéenne
et Collégienne,

Objet : Compte-rendu du CAVL du vendredi 4 juin 2021

Du fait du contexte sanitaire, la réunion était une réunion hybride : les membres adultes étaient invités à participer en visioconférences et les élus lycéens étaient invités à être présents au rectorat aux côtés de Monsieur le recteur Mostafa FOURAR et de Pascal CABARET (délégué académique à la vie lycéenne et collégienne) au rectorat en salle Olympe de Gouges.

Etaient présents en salle Olympe de Gouges : 13 élus titulaires élèves et 3 membres adultes.

Etaient en visioconférence : 3 titulaires élèves et 13 membres adultes.

Le vendredi 4 juin 2021, Pascal CABARET, délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC), a ouvert la 3^e réunion du CAVL en saluant les membres présents. Enzo BASILE a été désigné comme président de séance.

1 – La fin d’année scolaire, les examens et les parcours scolaires

A partir d’un questionnaire partagé en ligne (1624 réponses), Youen fait le point sur l’état d’esprit des élèves en cette fin d’année scolaire :

- 76% des lycéens ressentent les effets des mesures sanitaires sur leur vie sociale.
- la moitié des élèves estime que les cours en distanciel ont un impact négatif sur leur scolarité.
- 1/4 des élèves estiment nécessaire un soutien scolaire l’an prochain.
- 19% des élèves pensent avoir besoin d’un accompagnement psychologique.

Youen alerte l’assemblée sur la nécessité de réfléchir pour la rentrée prochaine au déploiement de supports d’aide tant au niveau scolaire que psychologique.

Emma intervient pour aborder l’inégale répartition des CPGE sur le territoire qui oblige des élèves à s’éloigner de leur lieu de vie. Ceux qui auraient des difficultés financières s’empêcheraient d’envisager des études en CPGE. Elle souhaite que cette question soit prise en considération à court terme par les autorités académiques.

2- L'engagement des élus au niveau national et dans la vie de l'académie

Au niveau national

Elus au Conseil National de Vie Lycéenne (CNVL), Sacha et Emma fait le point de leurs actions. Le 2^e CNVL de l'année a été réuni le 29 mai 2021. Les élus ont été sollicités par monsieur le ministre pour s'exprimer sur les examens et le contexte du COVID. Ils ont fait des propositions pour assurer un bon fonctionnement des épreuves du baccalauréat. En outre, ils rappellent leur travail tout au long de l'année dans des commissions thématiques : sport scolaire pour Sacha et éducation au développement durable pour Ulrich.

Au niveau académique

-concours :

- Victoria et Youen témoignent de leur intérêt à avoir participé au jury « Non Au Harcèlement ».
- Sacha, Natacha, Emma et Eric expliquent leur participation au jury médiatiques et l'importance de l'engagement demandé.
- Eco-délégué du CNVL, Ulrich présente la participation des élus lycéens à la sélection académique au concours « Le prix de l'action éco-déléguée de l'année » ainsi que sa participation à la sélection nationale.

-Comité Académique Pour l'égalité (CAP Egalité) :

Natacha et Emma rappellent leur action dans le cadre du comité de pilotage :

- partage des résultats d'un questionnaire proposé aux lycéennes et lycéens permettant de faire un premier état du sexisme dans les établissements.
- partage de thématiques de travail à venir parmi lesquelles la question vestimentaire.

-Evénements :

***livestream* : parcoursup**

Eric explique comment pendant une heure il a été le porte-voix des lycéennes et des lycéens de l'académie le 31 mars 2021 en relayant leurs ultimes questions concernant la finalisation des dossiers sur la plateforme Parcoursup.

fête de la radio : journée organisée avec le Comité territorial de l'audiovisuel et le Clémi

Natacha rapporte l'expérience partagée avec 6 autres élus (Séléna, Emma, Enzo, Eric, Youen, Jules). Durant la journée du 3 juin, les élèves ont alterné entre interviews de professionnels de la radio et animation de six débats.

3-Présentation de l'avancée des projets des élus

Egalité filles-garçons

- slides sexisme :

A partir des résultats d'un questionnaire à destination des élèves, Youen explique comment il a élaboré un document numérique sur l'état du sexisme dans les lycées afin de sensibiliser les élèves.

- projet de distributeur porté par le CAVL auprès de la région :

Alexandre rappelle la proposition de participer à la création d'un distributeur de protections hygiéniques durable auprès des étudiants en Design du Lycée Rive Gauche. Sur les 9 propositions, les élus en ont choisi une.

Le 26 mai 2021, Margot et Alexandre ont rencontré Rachida LUCAZEAU, conseillère régionale, pour lui présenter le projet. Plus largement, ils ont abordé la nécessité d'installer des distributeurs de protections hygiéniques dans tous les lycées de l'académie et la nécessité de penser l'aménagement de toilettes en mixité.

Développement durable

-Gourdes : un éco-geste du CAVL.

Après un exposé sur la nécessité de réduire l'usage du plastique pour préserver notre environnement, Nuriye présente la gourde du CAVL qui devra être utilisée à chaque réunion.

-Green Day : explication du projet et présentation de l'affiche

Eric présente le défi proposé aux CVL de l'académie le mercredi 6 octobre 2021 durant la semaine européenne du développement durable. « Ma journée pour la planète » consiste à mobiliser les établissements à organiser une *cleanwalk* et à partager leur action sur les réseaux. L'action la plus emblématique remportera le prix de l'engagement du CAVL : un prix de 1500 euros pour financer une action au service de l'éducation au

développement durable.

Lutte contre le harcèlement

Enzo présente le logo réalisé par le lycée Champollion de Figeac qui sera partagé par le CAVL dans toute l'académie le 18 novembre 2021 pour la journée nationale « non au harcèlement ».

Bien-être

Natacha et Emma présentent la charte de la fraternité. Après avoir expliqué la démarche et le but, elles évoquent l'échange en visioconférence avec Abdennour BIDAR, philosophe et IGESR, qui leur a permis d'affiner leur réflexion et leur proposition finale.

Cette charte sera diffusée dans tous les établissements pour les semaines de l'engagement (13 septembre au 2 octobre 2021) et sera complétée par une capsule vidéo.

4 - Bilan de la première année de mandature et perspectives pour l'an prochain

Victoria évoque les points faibles et points forts de cette année. Dans les pistes d'actions pour l'an prochain, elle propose d'associer davantage les suppléants, de mener un travail sur l'écoute de la parole des élèves et de soutenir des projets autour de la culture qui, selon les élus, font partie des priorités pour se reconstruire après cette période exceptionnelle.

Dès à présent, Victoria informe l'assemblée de la création d'un fonds pour soutenir les projets des CVC. Ce fonds sera doté de 4000 euros et permettra de soutenir les projets ayant pour thèmes : la lutte contre le harcèlement, la lutte contre toutes les formes de discriminations et la promotion de l'égalité filles-garçons.

5- Conclusion : échanges avec monsieur le recteur

Monsieur le recteur souligne l'engagement des lycéennes et lycéens et les en remercie. Un échange libre a lieu avec les élus. Selon monsieur le recteur, les élus donnent l'exemple et participent à construire la société de demain. Ils doivent donc bénéficier de l'attention et de l'écoute de l'institution. Monsieur le recteur rappelle l'importance de leur travail sur la charte de la fraternité et l'intérêt de l'échange avec Abdennour BIDAR.

Avant de lever la séance, monsieur le recteur souhaite bonne chance aux élèves qui se préparent aux épreuves du baccalauréat et remercie particulièrement les 11 élus de terminale qui cèderont leur place à leurs suppléants dès la rentrée prochaine.

12h00, monsieur le recteur lève la séance.

Pascal CABARET